

Depuis que les 27 juillet et 31 décembre 1593 le maître-général Léonard de Taxis eut réorganisé le service des Postes, le duché de Luxembourg était traversé par la malleposte venant de Bruxelles pour se rendre à Rome avec embranchement d'Innsbruck à Vienne. La route touchait sur son parcours luxembourgeois les localités de Flamisoul, Bourcy (Michamps), Asselborn, Artzfeld, Nattenheim, Binsfeld, Lieser.

La régénération de l'exploitation postale fut amplifiée par un règlement de service daté du 15 octobre 1596 et eut des conséquences tellement heureuses pour le maître général des Postes que celui-ci fut en mesure d'accorder à l'archiduc Albert des facilités financières fixées dans les arrangement et mandement des 16 juin 1598 et 27 juin 1600. Dans ce dernier document, les anciens privilèges des postes sont confirmés, le maître général est autorisé à toucher le port des lettres privées tandis que la correspondance des chevaliers de la Toison d'or, des ministres, des fonctionnaires du Conseil d'Etat et des conseillers intimes et des finances devait être expédiée en franchise de port.

Parmi les maîtres de poste préposés aux relais luxembourgeois nous n'avons pu repérer, pour l'époque qui nous occupe, que les noms suivants.

Pour Bourcy-Michamps: Michel Poncelet (1599) et Jean Roumond (1610); pour Asselborn: Frédéric Kleffer (1590), Du Bois, époux de Marguerite Kleffer (1614), François Kleffer (1619) et Balthasar Kleffer (1625).

Le renouvellement des patentes des maîtres de poste effectué en 1624 par le nouveau maître-général Lamoral II de Taxis nous permet de connaître le nom des préposés placés sur la route allant de Flamisoul en direction de la Lorraine et de la Bourgogne. C'étaient Pierre de Seulle à Perlé et Jacques Friz à Messancy qui se trouvaient être tous les deux sous les ordres de leur compatriote Robert Stolpert, maître de poste à Flamisoul.

Les affaires en général ayant repris à la suite de l'Edit perpétuel du 12 juillet 1611 - lui-même inconcevable sans la Trêve de Douze ans de 1609 - le Conseil provincial de Luxembourg, forcé par l'augmentation du nombre des procès, créa le 18 octobre 1615 deux emplois de «messenger juré» pour le transport des pièces entre la capitale du duché et le Grand Conseil de Malines. Après Paul Beck (1586), père du futur gouverneur Jean de Beck, eurent leur nomination: Henri La Maillet (1616), Hans Weber (1622), Reinard Brusquin (1625), Michel Nospelt (1627) et Jean La Maillet (1630). (21)